

PROFIL DE POSTE INFIRMIER (H/F) EHPAD VIGNE AUX ROSES

Titre/Métier

Infirmier en EHPAD (h/f)

Cadre d'emplois

Catégorie A de la Filière médico-sociale
Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux

Service d'affectation

Centre Communal d'Action Sociale
Direction de l'autonomie

Missions

Sous l'autorité de l'infirmier(ère) référent(e) de l'établissement en lien avec les fonctions de médecin coordonnateur et d'infirmière coordinatrice mutualisées, l'agent devra :

- Organiser et réaliser les soins infirmiers dans le cadre du projet de soins, dans l'objectif de maintenir la santé et l'autonomie des résidents accueillis.
- Organiser et superviser le travail des professionnels dans le respect des valeurs et des bonnes pratiques professionnelles.

L'infirmier(ère) en EHPAD exerce son activité conformément au Code de la Santé Publique :

- Actes professionnels (R4311 articles 1 à 15)
- Règles professionnelles (R4312 articles 1 à 24)

Position hiérarchique

L'infirmier est placé sous la responsabilité hiérarchique de l'infirmière référente en lien avec le directeur de l'établissement

Relations fonctionnelles

Au sein de l'établissement avec :

- La Direction de l'EHPAD (directeur, adjoint de direction, infirmier référent)
- La directrice coordinatrice
- Le médecin coordonnateur
- L'infirmière coordinatrice
- Le personnel de la structure (agents de soins, cuisine, agent de maintenance)
- Les résidents et leurs familles

A l'extérieur de l'établissement

- L'ensemble des professionnels de santé : médecins, kinésithérapeutes, pharmaciens, laboratoires, infirmiers libéraux...
- Les services hospitaliers et médico-sociaux
- Les services municipaux

- Les stagiaires et les organismes de formation
- Les associations et leurs intervenants bénévoles

Activités et responsabilités

- Participer à l'accueil, l'adaptation, et l'information du résident et de sa famille tout au long du séjour.
- Recueillir et évaluer les besoins et les attentes du résident et organiser, en lien avec l'équipe pluridisciplinaire, le maintien de l'autonomie.
- Participer au recueil des besoins et des souhaits du résident dans le cadre de l'élaboration, le suivi et l'évaluation des projets d'accompagnement personnalisés.
- Assurer la mise en œuvre des soins infirmiers dans un but préventif, curatif et palliatif dans le respect des protocoles.
- Appliquer les prescriptions médicales, assurer le suivi de la préparation des doses administrées (PDA) et la distribution des médicaments dans le respect de la sécurité du parcours du médicament.
- Tenir à jour et suivre le dossier de soins informatisé et papier du résident.
- Organiser et superviser au quotidien le travail de l'équipe soignante en collaboration avec les autres professionnels de l'établissement et informer l'infirmier(e) référent(e) des difficultés rencontrées.
- Appliquer et faire appliquer les protocoles d'hygiène et les bonnes pratiques en matière de bien-être, de prévention et de sécurité des soins.
- Actualiser ses connaissances et transmettre les informations nécessaires aux professionnels.
- Animer les temps de transmissions et autres temps d'échanges ou réunions de travail.
- Participer à la démarche qualité et au groupe de travail dans le cadre du projet d'établissement.
- Suppléer, en son absence, l'infirmière référente en collaboration avec le directeur et / ou l'adjoint de direction (gestion de l'absentéisme, admission, accueil des résidents, information des familles, commandes de matériel...).
- Encadrer et évaluer les stagiaires.
- Gérer et assurer le suivi du matériel et des consommables de soins.

En l'absence des encadrants notamment le week-end, les infirmiers prennent des décisions en collaboration avec le cadre d'astreinte.

Compétences, qualités requises

Connaissances / Diplômes

Diplôme d'Etat d'infirmier

Savoir-faire et savoir être

Connaissance des techniques des soins somatiques et relationnels, dans le domaine gériatrique.

Connaissance des protocoles d'hygiène et de gestion de l'urgence.

Aptitude au travail en équipe.

Aptitude à l'encadrement, compétences relationnelles et pédagogiques.

Sens des responsabilités et d'initiatives.

Sens de l'organisation, discrétion et disponibilité.

Lieu d'embauche

L'agent est affecté dans l'un des EHPAD du Centre Communal d'Action Sociale.

Conditions d'exercice

35 heures par semaine pour un temps complet, au prorata du temps de travail pour les agents à temps non complet
Travail en roulement en horaires continus ou discontinus avec 1 week-end sur 4 travaillé
Astreinte de nuit par roulement sur un secteur géographique ou sur l'ensemble des établissements le week-end en dehors des heures de travail des infirmiers

Contraintes et difficultés

Disponibilité
Manipulation de produits toxiques et dangereux
Risque biologique d'où certaines vaccinations obligatoires
Participation aux astreintes IDE (nuit et week-end) selon planning établi : astreinte de sécurité avec déplacements si besoin (véhicule d'astreinte)
Permis B obligatoire.

Avantages liés au poste

Régime indemnitaire afférent à la collectivité
Prime Ségur
Prime annuelle
Participation employeur pour la prévoyance et le contrat de mutuelle labellisé
CNAS / COSEL